

Compte-rendu comité de suivi « Retour à la semaine de 4 jours »

Lors de la concertation sur les rythmes scolaires, l'ensemble de la communauté éducative avait acté l'importance de mettre en place un comité de suivi autour du retour à la semaine de 4 jours. Ce comité de suivi s'est réuni à trois reprises avec les membres de la communauté éducative. Ces réunions ont permis de dessiner les contours de la rentrée prochaine.

Les ateliers portaient sur trois sujets : les horaires de l'école, l'organisation du temps périscolaire, le contenu et les partenaires de la journée du mercredi. Ils ont permis d'acter un certain nombre de points, effectifs dès la rentrée :

- Maintien des horaires de l'école à l'identique : 3 heures de classe le matin, deux heures de pause méridienne, 3 heures de classe l'après-midi (une réflexion sur l'allongement de la matinée avait été initiée mais l'ensemble de la communauté a préféré rester sur le fonctionnement actuel).
- Toutes les structures périscolaires ainsi que le centre de loisirs accueilleront les enfants jusqu'à 18h45 au lieu de 18h30 aujourd'hui pour le centre de loisirs et 18h en périscolaire élémentaire. De plus une passerelle entre l'étude et l'accueil périscolaire du soir sera possible à condition que les enfants y soient inscrits.
- Maintien du décalage de 10 minutes pour l'entrée et la sortie entre les écoles maternelles et élémentaires.
- L'accueil périscolaire du matin est étendu aux élèves de CM1 et CM2.
- De nouvelles modalités de facturation des activités périscolaires sont introduites avec la création d'un « mini forfait mensuel » (pour les enfants n'ayant été présents que jusqu'à 4 fois par mois) et le maintien d'un « forfait mensuel » (pour les enfants ayant été présents au-delà de 4 jours).
- Dans le souci de conserver la plus grande souplesse possible pour l'organisation des familles le mercredi, tout en maintenant les conditions nécessaires à la sécurité des enfants et au fonctionnement du service, trois formules d'inscription seront possibles : à la journée, le matin avec le repas, l'après-midi sans repas.
- Un trombinoscope des équipes du centre de loisirs sera mis en place, ce qui permettra aux parents de repérer plus facilement les animateurs référents des groupes d'âge, notamment chez les plus petits.
- Les partenariats avec les équipements municipaux (service des sports, centre culturel ...) ou relevant d'Est-ensemble (piscine, bibliothèque, conservatoire) et des associations sont poursuivis en fonction des disponibilités des différents acteurs. Les associations participeront de façon ponctuelle ou plus pérenne à l'activité du centre de loisirs, en fonction des thématiques des projets proposés par la structure : le projet pédagogique du centre de loisirs et les thématiques qui s'en dégageront serviront de base pour intégrer les associations aux projets et actions de la structure.